TERRES ET SEIGNEURS EN DONZIAIS

Donzy-le-Pré (v. 1830)

CHÂTELLENIE DE DONZY

LES GRANGES

LA RACHONNIÈRE - FORGUES

(SUILLY-LA-TOUR)

INTRODUCTION

« Serti par ses douves et environné de saules sous lesquels courent les eaux du Nohain, le château des Granges près de Suilly-la-tour, offre l'image de ce que pouvait être, dans un cadre de verdure et d'eau, la douceur de vivre à l'époque de la Renaissance », écrit Raymond Colas dans son ouvrage sur « Les châteaux du Nivernais ».

C'est l'un des beaux châteaux du Donziais, discret pourtant au détour d'un modeste chemin vicinal goudronné tardivement. Il se situe en contrebas de Suilly-la-Tour, sa paroisse, entre Vergers, ancien domaine du grand Saint Germain d'Auxerre dont la forteresse médiévale a été remplacée par une construction néogothique, et Favray à l'aval, petit manoir Renaissance qui a retrouvé son environnement de vignes.

Le château régnait sur un vaste domaine touchant aux villages des environs, qui a perduré presque intact jusqu'à l'époque contemporaine.

L'architecture du château est composite, de la fin du moyen-âge à l'époque classique, mais l'ensemble est particulièrement harmonieux dans ce cadre champêtre et aquatique, bien domestiqué. Majestueux et simple à la fois.

Contrairement à une idée reçue, les Granges ne s'identifient pas à une seule famille, car la possession du fief connut bien des ruptures. Sa fondation vers 1320 est certes dûe aux sires de La Rivière, puissante famille donziaise - liée sans doute à celle des anciens barons de Donzy - dont certains membres s'illustrèrent au service des rois. Mais le château ne fut jamais leur résidence principale et ils conservèrent le fief moins de 150 ans.

Deux fiefs et deux châteaux se jouxtaient en fait dans le site, qui furent souvent réunis mais parfois séparés, suivant les périodes et les successions.

D'abord la « Rachonnière », dont le nom qui évoque les « rachons » - souches d'arbustes au bord des rivières - , est conservé par la ferme voisine (« la Ronchonnière ») ; ce fief pourraît avoir appartenu à des chevaliers Giennois, les Le Paulmier.

Et ensuite les « Granges » (de La Rachonnière), dont le nom s'imposa finalement, et qui furent données à Jean de La Rivière par Louis, comte de Nevers et concédées peu après (1323) en fief-lige par le roi.

Une étude soigneuse des sources disponibles a permis d'établir la succession de dix-huit seigneurs des Granges, avec encore quelques questions, depuis Jean de La Rivière au début du XIVème siècle, jusqu'à Charles de Percy à la fin du XVIIIème.

L'histoire du château et du fief sera donc développée en leur compagnie. Leurs vies sont parfois bien documentées mais elles restent le plus souvent obscures, car, malgré la munificence des lieux, ils n'étaient pas des seigneurs de cour ou des grands chefs militaires. Leurs rôles respectifs pour forger cet ensemble au fil des siècles sont mal connus, et pourtant le site des Granges les unit harmonieusement dans une chaine de cinq siècles.

De la configuration des larges fossés emplis d'eau, qui entourent encore le château, il apparaît que la maison-forte d'origine, celle dite des « Granges de la Rachonnière », une vaste ferme fortifiée sans doute, était édifiée sur un plan barlong anglé de tours carrées, sans doute ceint de courtines, comportant au nord-ouest un pavillon d'entrée et sur le côté sud-est, un corps de logis dont subsistent des structures de la période gothique.

Ruiné pendant la guerre de cent ans, et abandonné, le château fut en partie reconstruit au début du XVIème siècle, époque à laquelle furent édifiées la partie nord-ouest de la façade principale et, en retour d'équerre, le bâtiment sud-est. D'une ornementation plus riche, la partie sud-ouest de la même façade et le petit pavillon qui la flanque à l'ouest ne furent construits qu'à la fin du XVIème.

D'un étage, la façade principale offre, au centre et à chacune de ses extrémités, des pavillons carrés reliés par des corps de logis. Au sud-est, une aile en retour d'équerre prend dans son alignement les structures de l'ancien bâtiment du XVème siècle. Le pavillon central, sous la voûte duquel s'ouvre l'entrée, est précédé par un pont dormant qui a remplacé l'ancien pont-levis.

Le corps de logis et le pavillon carré situés au nord, sobrement décorés, présentent également des lucarnes, mais leurs murs sont encore percés de canonnières, révélant une certaine ancienneté.

L'ornementation du corps sud-ouest et du pavillon d'angle est beaucoup plus riche. Leur façade est soulignée par un cordon et deux bandeaux régnant avec l'appui des fenêtres, tandis que la corniche est supportée par des modillons. Le pavillon carré, édifié sur les structures de l'ancienne tour d'angle aux murs très épais, abrite une chapelle voutée de nervures prismatiques et dont les murs sont décorés de fresques de style italien exécutées en 1605 à la demande de Jacques de Forgues.

Au nord-ouest de cet ensemble un manoir, dit « *de Forgues* », modifié au XVIIème siècle, est peut-être la trace de la première implantation castrale dans ce site, appelé à l'origine « La Rachonnière » - nom subsistant à la ferme voisine -, et dont les Granges auraient été une extension.

Manoir dit de « Forgues-Les Granges »

Ière PARTIE : 1327 - LES SIRES DE LA RIVIERE

Il est couramment admis que le premier château des Granges fut édifié au XIVème siècle par un sire de La Rivière, à qui cette terre avait été donnée par le comte de Nevers, Louis de Dampierre-Flandre, comme l'indique un acte de concession en fief-lige par le roi à **Jean de La Rivière,** qui devait être un de ses proches.

Pourtant, les origines de ce site castral, documentées seulement par quelques actes résumés dans l'Inventaire des Titres de Nevers de l'Abbé de Marolles, restent assez obscures. A l'occasion des achats dans le comté de Robert de Flandre, comte de Nevers (fin du XIIIème), une dame des Granges, morte avant 1292, aliéna au comte pour quinze livres tournois sa terre de Loichery. [1]

Le nom même suggère qu'il s'agissait de bâtiments agricoles, sans doute fortifiés suivant l'usage du temps, et attachés à une seigneurie ou à une abbaye.

Un hommage rendu en 1464 par Jean Thiart *« comme mari et bail de Jeanne Tacoignette, demoiselle, sa femme, pour les granges de la Raitonnière, à cause de Donzy….* » donne la clef. Plusieurs autres actes évoquent les deux « maisons des Granges et de la Rachonnière ».

Il y aurait eu, avant les Granges, une « maison » nommée La Rachonnière, dont la ferme voisine : « la Ronchonnière », rappelle le souvenir. Elle aurait eu des « *granges* », qui auraient constitué au fil du temps une seconde « maison ». Suivant la terminologie de l'époque il s'agissait de maison-fortes.

Le premier acte dans lequel un hommage est rendu au comte de Nevers pour ce fief vise d'ailleurs simultanément les deux « maisons » et émane de Bureau de La Rivière, frère de Jean, en 1351.

Sa femme Agnès La Paulmière avait hérité avec ses frères de « grands biens » à Suilly, de son oncle Guillaume Le Paulmier, sgr de Nevoy, près de Gien – ancienne possession des barons de Donzy - et Chambellan.

---

[1] Lespinasse, Tome II, p. 371 ; *Nota* : La terre de Loichery, portée au dict. topographique, n'existe plus, mais peut-être s'agit d'une déformation du nom « la Rachonnière » ;

Marolles p. 279 : 1292 « *Regnauld de Beaulne reconnaît avoir vendu au comte de Nevers tout le droit qu'il possédait en la terre de Loichery, que souloit posséder feu la dame des Granges, en la par. de Suilly-la-Tour* »

Aucune source n'est disponible pour nous indiquer dans quelles conditions ce chevalier, assez prestigieux pour avoir épousé une La Rochefoucauld, était ainsi possessionné dans la vallée du Nohain.

Les sires de La Rivière

En Nivernais *: « de sable à la bande d'argent »*

0/ Bureau de LA RIVIERE

Sgr de La Rivière et de Champallement, Bailli du Nivernais (v. 1250 - ….)

X Aremburge

1/ Jean Ier de LA RIVIERE (1280-1327)

(v. 1280 - +1327, inhumé à l'Epeau[2])

Chvr, sgr de la Rivière, Champallement, Perchin (hameau de Treigny, 89) par sa première all., sgr de Brinon, par sa deuxième alliance

---

[2] Marolles p. 752 : 1327 : Dans un ancien mémoire est écrit qu'il se trouve une tombe au milieu de l'église de l'Epeau, où est écrit *: « Cy gist* Jean de la Rivière *fils aîné de M. de La Rivière, escuyer, qui fut seigneur de la Rivière, Brinon et Champlemis (NDLR : ? Champallement), lequel trépassa* en 1327 » + note : On voit encore une portion de cette dalle funéraire dans l'une des chapelles orientales de l'église ruinée du Prieuré de l'Epeau, près de Donzy ; cette dalle, qui devait être fort belle, représentait un chevalier en harnois de guerre du XIVème siècle, portant une cotte d'armes au blason de la Rivière, lequel se retrouve aussi sur l'écu du personnage. Dans ce mémoire il est fait mention de lettres trouvées audit lieu de l'Epeau, où sont incorporées celles du testament de Jean de La Rivière, damoiseau, après l'octave de l'apparition de Notre-Seigneur en 1329

Marolles p. 752 : 1315 : contrat qui prouve que Jean et Bureau de La Rivière étaient frères

Marolles p. 751, 1313 : Il se voit dans un vieux mémoire qui s'est trouvé en l'abbaye de l'Epeau, une lettre passée sous le scel de la Prévôté de Donzy, le samedi avant la Saint-Martin d'été en 1313, où sont incorporées d'autres lettres sous ledit scel du mardi de devant Pâques 1311, par lesquelles appert que Jean de La Rivière et son fils ont donné plusieurs choses à ladite abbaye

X1 **Isabeau de CHASSIN**, dame de Perchin, (inhumée à Treigny) *(Fille de Hugues*[3]*, sgr de Brouilly, Chambellan de Louis X, X St-Cyr-les-Colons, 1284, N. de Vaucemain ; peut-être la même personne que la mère d'Isabeau d'Angerant, fille d'Erard de Vaucemain et Marie de Chéu, sœur de l'évêque de Chartres et du Maître général des Dominicains – **cf. notice famille de La Rivière** -)*

*(Peut-être X1 Jean Le Paulmier, sgr de Nevoy, père d'**Agnès, ci-dessous**, et de Guillaume Le Paulmier, détenteur de biens à Suilly X Marguerite de La Rochefoucauld)*

D'où :

- ***Jean** (teste en 1339*[4]*) X **Isabeau d'Angerant** (+1363, St-Maur des Fossés) (fille d'Hugues et Agnès de Vaucemain, fonde la branche aînée de La Rivière, d'où le grand Bureau)*
- *Autre Jean*
- ***Bureau, qui suit, fonde la branche dite de Perchin et Champlemy***
- *Isabeau X Guyot de Saint-Verain*[5]

X2 Marguerite PIOCHE *(fille de Guillaume, sgr de Brinon…)*

2/ Bureau II de LA RIVIERE (v. 1310-ap. 1349)

Sgr de Perchin, du Puy, par all [6], sgr des Granges et de la Rachonnière [7] ; il fut peut-être le constructeur du premier château des Granges. (+ ap. 1351, teste en 1349 [8]).

---

[3] Qui légua avec Laurent de Sommecaise une maison à Auxerre à l'abbaye de Saint-Germain (1261) (source V.-B. Henry « Histoire de l'abbaye… » 1853)

[4] Marolles p. 753 : 1339 ? Testament de Jean de La Rivière, damoiseau, fils de Jean Chevr, dont sont exécuteurs , Guillaume de Manoy (Mancy ?), chvr et Bureau de La Rivière son frère, Isabeau d'Angeran et plusieurs autres. Il légua pour prier Dieu pour Isabeau de Chassin sa mère. Il fit aussi un leg à la nourrice de son fils Jean, il avait également une fille nommée Marguerite, qui fut mariée à Jean de Boucard, sgr de Blancafort. Isabeau de Chassin fut enterrée à Treigny.

[5] Marolles p. 752 : 1324 : Quittance donnée par Guyot de Saint-Verain, eyr, sgr d'Asnois, à Jean et Bureau de La Rivière, damoiseaux, frères, pour raison du mariage d'Isabeau, leur sœur, femme dudit Guyot

[6] Marolles p. 752 : Extrait des titres de la maison de La Rivière (seule citation des Paulmier) : 1333, après la Saint Martin d'hiver : lettres où il se voit que Bureau de La Rivière, eyr, et Agnès La Paulmière, sa femme, avaient vendu des terres, prés, et vignes, situés en la paroisse de Seuilly, à Christophe et Nicolas Les Paulmiers, eyrs, frères, à cause qu'ils provenaient de lad. Agnès, sa femme. Il a assigné le remploi sur la terre des Granges et appartenances. Il se voit aussi, par un partage fait entre Jean et Bureau de La Rivière, frères, en 1380, les qualités et grands biens, terres et sgries, que mess. Guillaume de La Paulmière, chvr, leur oncle, leur laissa après son décès.

[7] Marolles p. 293 : 1351 – Hom. au comte par…Mess. Bureau de La Rivière, chvr, pour les maisons des Granges et de La Rachonnière (NDLR : premier et seul hom. rendu en son nom par un sire de la Rivière pour les Granges ; il confirme qu'il y avait deux « maisons » dès 1351)

[8] Marolles p. 753 : 1349 : Testament de Bureau de La Rivière, chvr, sgr de Perchin – on ne l'appelle pas « sgr des Granges » - lequel élit sa sépulture en l'église ND de L'Epeau, du côté de la sépulture de Jean de La Rivière, et lègue cent sous de rente à

X v. 1330 Agnès LA PAULMIERE (+ av. 1349)

Dame de Nevoy et du Puy, et propriétaire de « grands biens » à Suilly-la-Tour, par héritage de son frère, en indivision avec ses autres frères *(peut-être fille de Jean et Isabeau de Chassin, remariée à Jean de La Rivière son beau-père, soeur de Guillaume le Paulmier, cf. infra)*

D'où not. :

- *Bureau*
- ***Jean II, qui suit***

(Partagent leurs biens en 1380, où il se voit les grands biens de leur oncle Le Paulmier)

Les **Le Paulmier**, famille chevaleresque peu connue mais fort riche, seigneurs de Nevoy (près Gien, Loiret) et du Puy (en Saintonge), étaient détenteurs de grands biens à Suilly-la-Tour dès le XIIIème siècle.

En Gâtinais *: « d'azur, à trois pommes de pin versées d'or »*[9]

I/ Geoffroy LE PAULMIER ?

II/Jean LE PAULMIER

X ? **Isabeau de CHASSIN** *(Fille de Hugues*[10]*, sgr de Brouilly, Chambellan de Louis X, X St-Cyr-les-Colons, 1284, N. de Vaucemain ; peut-être la même personne que la mère d'Isabeau d'Angerant, fille d'Erard de Vaucemain et Marie de Chéu, sœur de l'évêque de Chartres et du Maître général des Dominicains – **cf. notice famille de La Rivière** -)*

D'où :

- ***Agnès X Bureau II de La Rivière***
- ***Guillaume, qui suit***
- *Christophe*
- *Nicolas*

(X2 Jean de La Rivière)

---

ladite église, et aussi à l'église de Treigny, pour faire prier Dieu pour Agnès La Paulmière, jadis sa femme.

[9] Sources : Fernon : « *Armorial des familles de l'ancienne province de l'Orléanais* », (page 139) ; ndlr : similitude avec les armes des barons de Donzy (?)

[10] Qui légua avec Laurent de Sommecaise une maison à Auxerre à l'abbaye de Saint-Germain (1261) (source V.-B. Henry « Histoire de l'abbaye… » 1853)

III/ Guillaume LE PAULMIER (+ avt. 1380)[11], Sgr de Nevoy (près Gien) [12] et du Puy (le Puy-Nodin, ou le Puy-Nodé, à Ambernac en Saintonge, apporté par son alliance avec Marguerite de La Rochefoucauld - [13]), Chambellan du roi Louis X le Hutin[14], possesseur de « grand biens » à Suilly-la-Tour, dont ses neveux de La Rivière hériteront (*peut-être fils de Jean, et petit-fils de Geoffroy* [15]).

X **Marguerite de LA ROCHEFOUCAULD** *(fille de Guy VII et d'Agnès de Culant, sœur d'Aimery et tante de Guy VIII),* était veuve en 1380, lorsqu'elle testa (Moreri, Courcelles), sans doute dame du Puy-Nodé, hérité de son frère Geoffroy, l'Archidiacre d'Orléans.

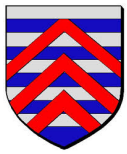

[11] AD 45 - Acte 3538, 1308, Poitiers : Transfert d'hommages pour Guillaume Paumier, chambellan de Louis, roi de Navarre. (Paris, Archives Nationales de France, JJ 44 n° 142 inv.1034) (in Elisabeth Lalou Itinéraire de Philippe le Bel. Paris) ; en 1316, *Guillaume Pommier*, *chambellan* de Louis X, obtient un usage qui échoit plus tard à la Sainte-Chapelle de Bourges, concernant notamment Nevoy, près Gien ;

[12] En 1364 il participe, avec une troupe, à l'attaque de la ville de Gien, dont le capitaine avait usurpé des biens des gens du sire de Sully (source : Les pays de la Loire moyenne dans le Trésor des Chartes »)

[13] Geoffroy de La Rochefoucauld, archidiacre d'Orléans, sgr de Puynaudin, est le frère de Marguerite, dont elle a dû hériter….Tuteur de son neveu Guy VIII de La Rochefoucauld (X Marg. de Craon) d'où transaction en 1380 avec Bureau de La Rivière, agissant aussi au nom de son frère Jean, relativement à la succession de Guillaume Le Paulmier, son beau-frère

[14] Il est noter que Jean de La Rivière, frère de Bureau II et père des fameux Premiers Chambellans Jean et Bureau, épousa une d'Angerant, dont le père, Hugues d'Angeron, venu des confins du Bourbonnais et du Nivernais, était lui aussi un Chambellan de Louis X…

[15] Catalogue analytique des archives du Bon de Joursanvault : devant le Prévôt de Gien, les frères Durant et Etienne Baudri vendent à Geoffroy-le-Paumier, chevalier, deux arpents de prés à Poilly (NDLR : Poilly-les-Gien, tout près de Nevoy, face à Gien-le-Vieil) dans la censive du prieur de Gien-le-vieil (1274-1286) (NDLR : fondé au VIIème siècle par les moines de Fleury-Saint-Benoit) ; La Roque, traité de la noblesse, 1254-1280 ; Ban et arrière-ban de Gâtinais, Gien : Geoffroy le Paumier, eyr

Le château de Puynodé a été reconstruit au 16ème siècle et remanié au 18ème. Il a été brûlé le 17 juillet 1944 par la division allemande " Das Reich ". Détruit dans les années 1970, il n'en reste qu'un pigeonnier et une grange.

Pendant trois générations on ne trouve pas trace de la détention des Granges ou de la Rachonnière dans cette famille....

3/ Jean II de LA RIVIERE

Sgr du Puy et de Perchin, capitaine de Charles V, transaction en 1380[16]

X v. 1360 **Agnès de BILLY** *(fille de Philippe de Billy, issu de la lignée des sires de Billy (Billy-sur-Ourcq, 02), au diocèse de Soissons, connus depuis le XIème siècle, sgr de Mauregard (près Roissy, 77) ; et de Marguerite d'Yvors, 60) ; (armes : source Pierfit)*

D'où :

- ***Bureau III, qui suit***
- *Hélène X Jean de La Grange, d'où la lignée de la Grange d'Arquian*
- *Jeannette X Jean de Basoche* [17]

4/ Bureau III de LA RIVIERE

Sgr de Champlemy par all., de Perchin, Nevoy, Marcy et Nannay, Capitaine général et Gouverneur du Nivernais et du Donziais, Exécuteur testamentaire de Charles V, Chambellan de Charles VI, Chambellan du duc de Bourgogne (+ 1415 à **Azincourt**)

X **Philiberte de CHAMPLEMY** *(fille de Guillaume de Champlemy, Gouverneur du Nivernais, lui-même fils d'un autre Guillaume et peut-être d'Alice de Bourbon, enterrée à Bourras*[18] *; et de Marguerite de Saigny, elle-même fille de Hugues II, de la lignée des sires de Sainte-Colombe de Saigny connus depuis le XIIème siècle – NDLR : Seigny en Côte d'or - et X 1350 Marie de Bierry, héritière de la vicomté de Quincy ; ou, suivant les*

---

[16] Geoffroy de La Rochefoucauld, archidiacre d'Orléans, sgr de Puynaudin, est le frère de Marguerite, dont elle a dû hériter….Tuteur de son neveu Guy VIII de La Rochefoucauld, d'où transaction en 1380 avec Bureau de La Rivière, agissant aussi au nom de son frère Jean, relativement à la succession de Guillaume Le Paulmier, son beau-frère

[17] Marolles p. 754, 1388 : Contrat de mariage de noble h. Jean de Basoche, sgr de la Motte-Josserand, fils d'Alexandre de Basoche, avec Jeannette de La Rivière, fille de Jean de La Rivière et d'Agnès de Billy

[18] Source : la France pontificale Gallia Christina, p. 459 et suiv. art. Bourras

sources (bases Généanet) de Hugues III et Isabelle de Saffres et dans ce cas sœur de Catherine, qui suivra) [19]

Ruines du château de Champlemy (58) (Armes : Champlemy, Saigny-Saffres, Bierry)

D'où :

- ***Jean qui suit***
- *Jacques*[20]
- *Hélène, prieure de la Fermeté*

5/ Jean III de LA RIVIERE (v. 1400-…teste en 1464[21], mort avt. 1472)

Sgr de Champlemy, Verneuil, Marcy, sgr de la Rivière, rachetée à son cousin Valéran de Chatillon (*fils de Jacques de Chatillon-Dampierre, Amiral de France, tué à Azincourt, et de Jeanne de La Rivière, dame de Beauval, elle-même fille du grand Bureau de La Rivière, le 4 février 1451*[22]*) ;* sgr des Granges et la Rachonnière (hom. en 1457[23], il est le seul de cette lignée, depuis Bureau II en 1351, d'après l'Inventaire, à faire hommage en l'occurrence au nom des Trouvé et Coignet).

---

[19] Marolles p. 754 : 1404 : acte dans lequel sont nommées : Philiberte de Champlemy, femme de Bureau de La Rivière, et Amarée de Champlemy, sa sœur, fille de Guillaume de Ch.

[20] Marolles p. 755 : 1452 : Partage de divers biens fait entre Jean et Jacques de La Rivière, enfants de feu Bureau et de Philiberte de Champlemy

[21] Marolles p. 755 : 1464 : Extrait du testament de Jean de La Rivière, qui désire être enterré dans la chapelle de la Rivière en l'église de l'Epeau, où il fonde une messe tous les lundis.

[22] Marolles, p. 755 : 1451 : Acquisition de la terre de La Rivière, par Jean de La Rivière, sgr de Champlemy, de Valeran de Chastillon, qui la tenait comme héritier de Jeanne de La Rivière, Jeanne ayant eu cette terre en héritage de Charles de La Rivière son frère. Cette vente faite en présence de Claude de Beauvoir, chvr, sgr de Chastellux et de Jean d'Armes, chvr. Hommage suit la même année

[23] Marolles p. 268 : 1457 : Hom. de Mess. Jean de La Rivière, au nom de Mess. Germain Troué [NDLR = Trouvé), licencié es lois, pour la maison dud. Mess. Germain ; au nom de Jeanne Criquette [NDLR : sans doute Jeanne Coignet[te], fille de Simon Coignet, sgr de Villefargeau, femme de Jean de Thiard, qui rendra ensuite des hom. pour les Granges en son nom], pour la terre de la Rassonnière (= Rachonnière), à cause de Donzy.

Gouv. de Montargis, Cap. d'Entrains, Bailli du Nivernais, Premier Chambellan de Charles, cte de Nevers [24] (+1468, inhumé à l'abbaye de l'Epeau)

X 1424 **Alix de LA PERRIERE (°v. 1400)**, dame de Verneuil *(fille d'Huguenin, Sgr de la Boue et de Couddes, Vcte de Tonnerre, sgr de Quincy, Quincerot, par all. ; et de Catherine de Saigny (° ap. 1381, veuve en 1456), elle-même fille de Hugues III et Isabelle de Saffres, nièce ou sœur de Marguerite ci-dessus) (Armes : La Perrière et Saigny-Saffres)*[25]

D'où : *Jean de LA RIVIERE*[26] *X Marguerite DAMAS, d'où post.*

Vente (?) vers 1450-60 à Simon Coignet, et à Germain Trouvé - bourgeois d'Auxerre

---

[24] Marolles p. 754 : 1444 : Lettres par lesquelles Charles, comte de Nevers, donne à Jean de La Rivière, sgr de Champlemy, son conseiller et chambellan, la charge de Premier Chambellan, en considération des notables et loyaux services qu'il avait reçu de lui et de ses enfants, cette place étant devenue vacante par la démission de Guy de Jaucourt, sgr de Villarnoul

[25] Marolles p. 755 : 1460 : Pleine absolution de leurs péchés donnée à Rome à Jean de La Rivière et Alix de La Perrière, sa femme.

[26] Marolles p. 140, 1472 : Hom. de Jean de La Rivière, chvr, sgr dudit lieu et de Champlemy, pour ses terres et sgries de la Rivière, à cause de Donzy, Rouzay (Rozay, à Champlemy), Vacy (Vassy), Ars-en-Bouy, Souffin et Authiou, à cause de Montenoison, seigneuries à lui échues par le trépas de Jean, son père.....Les Granges ne sont pas mentionnées...

IIème PARTIE : 1457 - COIGNET ET TROUVE

Les Granges et la Rachonnière paraissent être restées aux mains des sires de La Rivière jusqu'à la moitié du XVème siècle, même s'il est difficile d'appréhender les détenteurs successifs appartenant à cette lignée, faute d'actes probants.

Il est possible que les châteaux aient été laissés à l'abandon, car aucun acte ne les mentionne.

Quoiqu'il en soit, en 1457, Jean de La Rivière fait hommage *« au nom de Mess. Germain Troué, licencié es lois, pour la maison dudit Mess. Germain ; au nom de Jeanne Criquette, pour la terre de la Rassonnière, à cause de Donzy ».*

Les Granges et la Rachonnière viennent de changer de mains ; deux nouveaux propriétaires coexistent et l'ancien seigneur fait hommage en leurs noms.

En 1459, 1461 et 1464, Jean de Thiard fait hommage pour la Rachonnière et les Granges, au nom de cette même Jeanne Coignet, sa femme, qui paraît avoir hérité de ces terres.

En 1513, Ysabeau et Laurence Trouvé, d'Auxerre, filles de Germain Trouvé, se trouvent seules propriétaires et cèdent la Rachonnière et les Granges à Edme du Broc.

Pendant un demi-siècle, la Rachonnière et les Granges sont donc aux mains de riches bourgeois d'Auxerre : les Coignet et les Trouvé, investis dans des missions publiques et dont le destin a été troublé par la lutte des anglo-bourguignons contre le roi. Mais nous ne disposons que d'indications fragmentaires à ce sujet, en particulier sur leurs relations et leurs biens respectifs. S'agissait-il d'une division entre les deux anciens fiefs ?

Seul Jean de Thiard, gendre de Simon Coignet, fait hommage au nom de sa femme, pour les deux fiefs.

Quant aux Trouvé, ils apparaissent en la personne de Germain dans l'hommage de 1457 et ensuite dans l'acte de vente des deux seigneuries simultanément par Louis de Gaillard, son gendre, qui agit pour le compte de sa femme Ysabeau et de sa belle-sœur Laurence.

Il faut donc envisager successivement ces deux lignées auxerroises.

La famille Coignet

Cette famille bourgeoise d'Auxerre, est connue depuis Jehan, à la fin du XIVème siècle, qui a joué un rôle important dans l'administration du royaume et s'est sans doute considérablement enrichi. Il est contemporain du grand Bureau de La Rivière, premier Chambellan des rois Charles V et Charles VI.

I/ Jehan COIGNET (v. 1350-ap. 1423)

Anobli en 1389[27], Sgr de Villefargeau[28] (1405), et de Soulaines (Venoy) [29] , Conseiller, Secrétaire du Roi, Trésorier de France[30]. Et « seigneur » (?) de Chambon-la-Forêt (1416 [31]) ?

---

[27] Cf. Dictionnaire des Ennoblissements, Paris, 1788, p. 49

Note sur l'Hôtel de Vaucouleurs (in Bulletin de la Société d'Histoire de Paris et d'Ile-de-France, 1917)… : « à la fin du règne de Charles VI cet immeuble appartenait à un bourgeois de Paris Jean Congnet. Demeuré fidèle au Dauphin, Jean C. se vit dépouiller de cette propriété en 1423….Lors de l'entrée des français dans Paris, J.C. fut remis en possession de son bien, et son fils Simon Congnet en hérita en 1443…il en fit déclaration (AN S. 61)

[28] Villefargeau : On cite l'existence de la famille de Villefargeau dès 1217, mais on ne sait rien sur la date de construction du château. On sait aussi qu'en 1373, le domaine appartient à Etienne de Chanteloup et qu'en 1401 il lutte contre les bourgeois d'Auxerre qui voulaient acquérir sa terre pour renforcer vers le sud la défense de la ville. Le 28 janvier 1402, Hugues de Saint Aubin, chevalier, seigneur de Domecy, tient la forteresse de Villefargeau et ses dépendances grâce à sa femme Urbaine de Merry (Villefargeau et Crain, d'après l'inventaire de la coll. De Chastellux). Il en fait l'aveu au comte d'Auxerre, duquel relève cette place.

Le 8 novembre 1405, Jehan Coignet, conseiller du roi fait hommage au roi, à cause du "chastel d'Aucerre". Il lui fait aveu et dénombrement le 15 décembre de la même année pour ses "vile et chastel dudit lieu de Villefargeau avec les fossés grands et petits d'entour ledit chastel". Les termes "fossés grands et petits" traduisent en fait que le château et ses fossés sont entourés par deux bras de la Beaulche qui forment ainsi une seconde enceinte de fossés.

[29] Recueil de documents tirés des anciennes minutes de Notaires (Yonne) p. 80 : « Nota : parmi les titres, on remarque la mention d'un contrat du 27 juin 1403, portant : vente faite par Me Guillaume de Val de Mercy, fils de feu Gilles de Val de Mercy, à honorable homme et saige sire Jehan Coingnet (3), seigneur de Soulaines et Trésorier de France, d'une pièce de prés d'environ trois arpents, céant au lieu que l'on dit sous les murailles de Gymet, es Justice de Soulaynes, Egriselles et Saint-Germain »

[30] LIVRE DE COMPTES - 1395-1406 - GUY DE LA TRÉMOILLE : « Dudit receveur général, par la main de Jehan Coignet, receveur d'Auxerre, pour demi an de la pension de mondit seigneur, c'est assavoir pour les mois de février et mars rai" rv, et avril, may, uing et juillet un" xvi, à cause de 3,ooo fr. qu'il a acoustumé d'avoir par chascim an, dont fu levée une descharge sur ledit receveur d'Aucerre, donnée le rai* jour d'ottobre l'an dessusdit rai"xvi, de i,5oofr., par quittance dudit Dyne Raponde, passée soubz le seel de Chastellet, donnée le ui* jour d'ottobre l'an dessusdit mi" xvi, pour ce ici: i,5oofr. »

[31] Caffiaux : « Jean d'Angeliers…est encore mentionné dans des lett. du 22 juin 1402 : portant que led. Jean d'Angeliers, écuyer, demeurant dans la paroisse de St-Amand en Puisaye, a fait un contrat de rente au profit de Pierre de Jaigny, écuyer, demeurant à Péreuse, qu'il a assignée sur la terre d'Angeliers. Led. Pierre de Jaigny fit transport à noble homme Jean Coignet, écuyer, conseiller du roi, de ladite rente du 22 Juin 1402, à lui faite par Jean d'Angeliers, eyr, comme il est dit dans des

Il fut « *Maitre général de toutes les Finances* » ou « *Général commissaire… »* pour le Roi (Charles VI), avec Alexandre Le Boursier (Receveur général des Aydes, sgr d'Esgligny, Hôtel de la Reine Blanche à Paris) et Rémon Raguier (+Bourges en 1421), sous Jean Louvet (Pdt de Provence), tous destitués par Jean Sans Peur lors de son entrée à Paris en 1418.

« …Alexandre le Boursier et ***Jehan Coignet****, généraux commissaires sur le fait de toutes finances pour le Roy, Bureau de Dammartin et autres trésoriers de France, vinrent en la chambre de parlement, et s'assist ilec ledit connestable au dessus dudit chancellier et de tous, et ylec, assemblez les seigneurs des III chambres, c'est assavoir de parlement, des enquestes et des requestes du Palais, et aussi les advocaz et procureurs du Roy »* (*Ch. VI*, D., t.1, 1417, 388).

_____

Les Coignet portaient : « *d'azur à la gerbe d'or, accostée de deux moutons saillants affrontés d'argent* »[32].

Château de Villefargeau

Jehan devint aussi propriétaire de grands biens dans les diocèses d'Auxerre et de Troyes, qui furent confisqués par les Anglo-Bourguignons pendant la guerre de Cent

---

lettres du Prévot de Paris, vidimées le 9 sept. 1419. Il épousa Mme Anne de La Rivière, avec laquelle il créa une rente le 19 aout 1406, à prendre sur la ville et chastel de Chambon, tenu de M. le Duc d'Orléans, à cause de sa chatell. d'Yseure-le-Chatel (ndlr : Yèvres-le-Chatel), et sur la terre d'Angeliers tenue en fief du sgr de Thil (ndlr : Jean de Chateauvillain, sgr de Thil, sgr de St-Amand par son alliance avec Jeanne de Grancey, héritière des Bar et Toucy), à cause de la sgrie de St-Amand-en-Puisaye (voir cette fiche), et sur la terre de Fresville en Gatinois (ndlr : Fréville, entre Orléans et Montargis, près Bellegarde), tenue du sgr de Soisy-aux-Loges (ndlr : Braque ou l'Hopital, sans doute) ; lesdits biens propres dudit Jean d'Angeliers, au profit d'hon. homme Jean Le Blanc, argentier de la Reine (Isabeau de Bavière), lequel Jean Le Blanc (NDLR : nommé à la place de Hémon Raguier - frère de Rémon le collègue de Jehan, sous J. Louvet - en 1400, c'est le milieu dans lequel vit Jehan Coignet qui est le collègue de Rémon son frère sous Jean Louvet) fit cession à nob. hom. Jean Coignet, eyr, conseiller du roi, par acte du 4 mars 1416, vidimé le 6 sept. 1419, desdites rentes qu'il avait à prendre sur ledit feu messire Jean d'Angeliers, jadis chvr et sad. femme ».

[32] Source : **Courcelles**, vol. 6, art Loynes ; et **Armorial de Dubuisson**, Coignet, p. 107

ans (1424), Jehan Coignet étant considéré comme en « rebellion », c'est-à-dire favorable au Roi de France, et remis au Maréchal de Chastellux, Claude de Beauvoir, par le duc de Bedford au nom d'Henri VI, « roi de France et d'Angleterre » . [33]

Les Granges ou la Rachonnière étaient-elles du nombre, furent-elles restituées ensuite à ses héritiers ?

Jehan Coignet a possédé un riche manuscrit enluminé relié en bois « Volumen de disciplinalibus… » ; au verso du dernier feuillet on peut lire : *« ce livre est au duc de Berry et d'Auvergne, comte de Poictou, l'an 1392, signé Jehan »* ; et *« ce livre est à Jehan Coignet, qui l'a acquis dudit Monseigneur de Berry, signé Jehan »* (Source : Catalogue des livres rares et précieux de la bibliothèque de feu M. le comte de Mac Carthy-Reagh).

Le nom de sa femme n'est pas connu.

D'où :

Le duc de Bourgogne, de son côté, donna à Claude de Beauvoir différentes terres qu'il avait saisies pour défaut d'hommage (2). Henri VI, roi de France et d'Angleterre, ou plutôt son oncle, le duc de Bedford, lui donna, par lettres du 15 mai 1424, le château de Saint-Fargeau, appartenant au cardinal de Bar, le quart de la seigneurie de Dracy en Chalonnais, tenue par Antoine de Vichy, et les biens de Jean Coignet aux bailliages de Troyes et d'Auxerre, jusqu'à concurrence de quinze cents livres de rente (3 - PEINCEDÉ, XXV, 337). Il y ajouta (9 décembre 1424) l'hôtel d'Albret, situé à Paris, rue du Four Saint-Germain ; et comme la soumission du cardinal de Bar lui avait valu la restitution de Saint-Fargeau, Henri VI en dédommagea le sire de Chastellux (8 mai 1429)

BSSHNY 1881, p. 236 : « La guerre anglo-bourguignonne divisa les seigneurs de l'Auxerrois : les uns suivirent la bannière du dauphin, les autres celle du duc de Bourgogne, leur suzerain féodal. Le triomphe de ce dernier amena des confiscations de plusieurs domaines pour cause de forfaiture…….la terre que la femme et les héritiers de feu M. Bureau de la Rivière possédaient à Vincelles…… l'hôtel de feu Jean Coignet, situé au bourg St-Pèlerin, à Auxerre. A ce sujet, le comptable entre dans les détails suivants. Cet hôtel ne rapporte rien parce qu'il a été donné « par lettres du roi nostre sire Henry, par la grâce de Dieu roi de France et d'Angleterre, du 15 mars 1424, pour les causes contenues en icelles toujours mais, à messire Claude de Beauvoir, sgr de Chastellux, avec les chastels, terre et revenus de Saint-Fargeau en Puisaye, qui est au cardinal de bar ; le quart de la terre de Dracey en Chalonnois, à messire Antoine de Vichi, et la terre de Jean Coignet, assis aux baillages de Troyes et d'Auxerre, jusqu'à une valeur de 1500 LT de revenus, au temps de l'an 1410 ; lesquels terre et revenu sont échus, forfais et confisquez, au roy par la rébellion desdits cardinal de Bar, Anthoine de Vichy et Jean Coignet (1424-1425) »

- ***Simon, qui suit***
- *Jean, sgr de Chambon ?*

II/ Simon COIGNET (v. 1380-20 déc 1467)

Secrétaire et Trésorier du Roi, anobli en 1402, sgr de Villefargeau et Guédelon (+ 1467 [34])

X v. 1420 **Marguerite CHAUVEAU** (°v. 1400) *(fils de Guillaume et Marion de L'Aubespine, elle-même fille de Simon de L'Aubespine (+1444), Prévôt de Chartres, anobli par Charles VII en 1374)*

D'où :

- *Marguerite X Gentien de Loynes, Echevin d'Orléans 1495 (fils de Robin et Marion Hatte)*
- *Yolande (°v. 1425) X 5 mai 1451 Orléans, François Hubert (fils de Jean et Madeleine Boilleur) d'où Etienne, sgr de Montaiguillon, Echanson de François Ier*
- *Jeanne X Jean Bailli, sgr de Sicuelle (?)*
- *Jean, sgr de Chambon (1476) ?*
- *Jeanne (°v. 1432), dame de la Rachonnière, qu'elle a peut-être eue en dot ? (1457) X Jean de Thiard*
- ***?* Simon COIGNET** *(+ 27 juin 1486 ou 1485), eyr, sgr de Chastenoy (Chastenay-le-Haut à Sémentron, 89)*
  X1 ***Jeanne de COURVOL*** *[35](fille de Gaucher III, sgr d'Isenay, et de Jeanne Le Bidault, dame de Poussery, à Montaron)*
  X 2 ***Perrette du MOUSTIER*** *[36] (fille d'André et Marie Bastarde)* cf. supra

---

[34] Nécrologe des Cordeliers d'Auxerre in Annuaire hist. du dép. de l'Yonne 1877 : « L'an 1467 le 20 décembre, fut enterré au chœur de notre église, du coté de la sacristie, M Simon Cognet, trésorier du roi et seigneur de Villefargeau ; sa tombe ou il est représenté avec son frère (NDLR : Jean, sgr de Chambon ?) sert de pierre au grand autel. »

[35] Généalogie de Courvol : « Jeanne de Courvol, fut femme de Simon Coignet, eyr, sgr de Châtenois (ndlr : Chastenay-le-Haut à Sémentron). Comme nous n'avons pu en découvrir le contrat, et qu'il y a eu plusieurs maisons de ce nom, nous ne pouvons déterminer de laquelle était son mari, s'il était de celle de MM. Coignet, comtes de Courson, près Auxerre, ou d'autres de ce nom. Mais elle était veuve le 14 juin 1486 et signe sous cette qualité au contrat de mariage de Jeanne de Courvol, sa nièce, avec Ortongue d'Assue, à qui elle donne sa terre de Châtenois-le-Haut, et tout ce qu'elle peut avoir dans celle de Colons, paroisse de Soumentron, en reconnaissance de son attachement à sa personne . La Thaumassière l'a confondue avec Jeanne de Champrobert, sa sœur utérine, en lui donnant pour premier mari Jean de Charency, qui le fut de celle-ci et qu'il nomme Carency. »

[36] Fondation de 10 liv. de rente au profit du prieuré de Saint-Eusèbe, par madame du Moustier, dame de Villefargeau, veuve de noble Simon Coignet, à charge d'être inhumée dans une chapelle qui sera construite en l'église Saint-Eusèbe (l49l).

- Chroniques de la Châtellenie de Lury, in Mémoires de la Société Historique 1878 : Perrette du Moustier, était la fille de André du Moustier, sgr de Saragosse (à Limeux, 18) et de Codéron, lui-même fils de Jean et Anne d'Aubusson, et de Marie Bâstarde, et la sœur de Pierre X Marie de Brilhac

Simon Coignet (+ avt 1491), sgr de Villefargeau, fit aveu pour Saragosse en Berry en 1436, du chef de sa femme Perrette du Moustier.

1/ Jeanne COIGNET

(+ ap. 1513) [37] ou « COIGNETTE » ou « TACOIGNETTE »[38], (°v. 1432-…), dame de La Rachonnière, des Granges de la R., et de Chevroches (Clamecy), en pie, dame de Chouilly-les-Auxerre (Bouilly ?), passé à Jean de Thiard[39]

X avt. 1459 **Jean THIART (ou de THIARD)** (v. 1425 - ap. 1504), sgr de Mont-Saint-Sulpice et de Bouilly (près Migennes, 89) ; de Jaulges en pie, sgr de Villefargeau et Chevroche (près Clamecy, hommage en 1468), de la Rachonnière[40] et des Granges de la Rachonnière, par son all. avec Jeanne Coignet, acheteur auprès de ses beaux-frères et belles-sœurs Coignet, de la succession de Simon Coignet[41] ;

Château de Saragosse à Limeux (18)

[37] BM Auxerre, manuscrit 390G, p. 201 : « Le 30 décembre 1490 devant Lescure, notaire à Auxerre, Edmone Trouvé, femme de Guillaume Leclerc, sa sœur Jeanne Trouvé, épouse de Jean de Thyard, écuyer, sieur de Villefargeau et de Mont-Saint-Sulpice, et son autre sœur portant le nom de Trouvé, conjointe de Jean Delaporte, lieutenant criminel au Châtelet de Paris, ont été représentées par leurs maris respectifs pour faire le partage de leur héritage » ….c'est sans doute là que les Granges échoient à Ysabeau et Laurence…

[38] 1459-1566. — Auxerre. ——Censier des cens dus à l'infirmier de l'abbaye Saint-Germain : …..Guillaume le Voulant, bourgeois et marchand, pour sa maison sise en la montée du marché, acquise de Jean Thiart, écuyer, seigneur du Mont-Saint-Sulpice et de damoiselle Jeanne Coignette, sa femme, fille de feu noble Simon Coignet, seigneur de Villefargeau, doit 6 d. (ibid.).

[39] Dénombrement de Chouilly (Bouilly) par Jean de Thiard en 1484

[40] Marolles p. 138 : 1459 : Hom de Jean Thiart, eyr, sgr de Mont-Saint-Sulpice, au nom de Jeanne sa femme pour les sgries des Granges et de la Reprise (?), à cause de Donzy, et pour la terre de Chievroches, à cause de Clamecy ; p. 294 : 1461 : hom. de Jean Thiart, eyr, et Jeanne Coignette, sa femme, pour la Rachonnière ; p. 113 : 1464 : Hom. Jean Thiart, comme mari et bail de Jeanne Tacoignette, demoiselle, sa femme, pour les « granges de la Raitonnière », à cause de Donzy, et pour la terre de Chevroches, à cause de Clamecy….p. 117, 1468, Hom. de Jean Thiart pour Chevroche-les-Clamecy

[41] BSSNHY 1881, p. 216, note 1 : « Jean Thiart avait acheté en 1476 de Jean Coignet, sgr de Chambon, Jean Bailli, sgr de Sicuelle, et de demoiselle Jeanne Coignet sa femme, tous leurs droits en la succession de feu Me Simon Coignet leur Oncle, dans les terres de Villefargeau, Crin, Maillot, Soulaines et St-Vinnemer, sa

Lieutenant général au Baillage d'Auxerre, Gruyer de la comté d'Auxerre, député aux Etats de Bourgogne (1492), demeurant rue Thérèse près St-Eusèbe[42] (*fils de Claude Thiart, sgr de Bissy et de Tallan, et d'Alix de Lugny, dame de la Saugeraye ; son frère* ***Hugues est Abbé de Saint-Germain en 1453***).

En Bourgogne *: « d'or à trois écrevisses de gueules »*

En 1476 il rachète à ses beaux-frères et belles-sœurs la succession de Simon Coignet leur père. Est-ce au même moment qu'il se défait de la Rachonnière et des Granges au profit des Trouvé ?

Mont-Saint-Sulpice, le vieux château

D'où :

- ***Perrette de Thiard****, dame de Bouilly, Jaulges et Villefargeau X ? Henri Le Rotier [43], sgr de Mont-Saint-Sulpice, Bouilly, Jaulges et Villefargeau par all., capitaine et gouverneur d'Auxerre (1490) (+ prémat. en 1493, ses enfants étant mineurs), d'où Jeanne, dame de Jaulges X Jean de Beaujeu (sur Saône), d'où post. à Jaulges, et Edme X Marie du Lac, d'où post. par Edmée X 1525* ***Louis d'Estampes****, sgr de la Ferté-Imbault*

---

vigne d'Irancy et sa maison d'Auxerre au bourg St-Eusèbe où demeurait la veuve du défunt, le tout pour 500 L.T. »

42 L'ancien nom de la rue Thérèse est variable. On l'appelle, dans les titres de Saint-Eusèbe, en 1501, « la rue par laquelle on va de l'église de Saint-Eusèbe à la maison de Jehan Thiart, seigneur du Mont-Saint-Sulpice, » laquelle passa en- suite à Edme le Rotier, son gendre, gouverneur d'Auxerre. La maison de Jean Thiart devait être celle du numéro qui s'ouvre dans la rue Belle-Pierre, en face de la maison Tonnellier. On y remarque, au milieu de grands remaniements, de nombreuses baies de la Renaissance, murées du haut en bas de la vaste façade, et ces caractères décèlent un édifice important, le seul qu'il y ait dans cette partie de la rue. -

43 Confirmé par Challe et Quantin « Mémoires sur l'hist. », suppl. à Lebeuf p. 372

Manoir de la Tuilerie ou château de Jaulges

Famille Trouvé

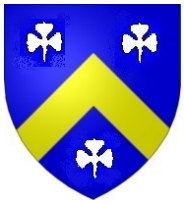

En Auxerrois *: « d'azur au chevron d'or et à trois trèfles d'argent, deux en chef et un en pointe... » (source : base MLR sur Geneanet ?)*

Cette famille apparaît en 1283 [44]. Elle sert le comte d'Auxerre comme prévôt dès 1311, et garde du scel de la prévôté en 1311, 1314, 1315, et 1325. Elle lui achète (Geoffroy Trouvé, 1340) une grande maison qui deviendra logis de famille : la Belle Pierre jusqu'en 1424[45].

---

[44] cf. Notice consacrée aux Trouvé par les Cahiers généalogiques de l'Yonne n°XVIII, pp. 61 et suiv.

[45] En 1341, Jean II de Chalon, comte d'Auxerre, ayant grand besoin d'argent, vendit, pour 200 livres tournois, à Geoffroi Trouvé, riche bourgeois de la ville, une maison considérable située dans le bourg de Saint-Eusèbe et qu'on appelait la Maison de la Belle-Pierre (Lebeuf, Histoire d'Auxerre, t. II, 207, et D. Viole, Mss. N° 127, t. III). Cette maison, que les actes du XVe siècle appellent un hôtel, a donné, bien plus tard et probablement à la fin du XVIIe siècle, son nom à la rue. Il y avait sans doute sur la façade quelque sculpture remarquable que les bons bourgeois désignèrent bientôt sous un nom caractéristique.

Les Trouvé, déjà connus dès 1291 (Cartulaire du Pitancier de Saint-Germain), possédèrent cette maison au XVe siècle. Guillaume Leclerc, procureur du roi en 1482, en hérita par Edmone Trouvé, sa femme, qui lui survécut au moins jusqu'en 1518. Cette famille honorable et dont les descendants sont venus jusqu'à nous l'occupa jusqu'à la fin du XVIe siècle (Papiers de M. Leclerc de Fourolles, note sur l'exemplaire de son Lebeuf, t. II, p. 207).

Maintenant, où faut-il placer cette fameuse maison ? Je crois, d'après tous les actes, qu'elle occupait tout l'emplacement compris entre les rues Diderot et des

Très vite Philippe le Bel remarque le lignage et le nomme à la tête de sa prévôté de Villeneuve-le-Roi avant 1323 et en 1339. Quand la couronne met la main sur Auxerre, on leur confie la charge de Procureur du Roi (1391).

La famille sert le duc de Bourgogne sous Charles le Téméraire. Germain Trouvé, son membre le plus célèbre, empêche sa ville de rejoindre le parti de Jean de Bourgogne et celui du roi. Le duc le récompense en le nommant son conseiller en 1466 et en parrainant un de ses enfants en 1473.

Mais dès avant la mort du duc devant Nancy en décembre 1477, se produit un spectaculaire retournement. Germain Trouvé rallie Louis XI et le roi récompense son influent sujet en le nommant à son tour son conseiller en janvier 1476 ou 1477. Le traitre jouira peu de sa volte-face, puisqu'il décède en avril 1478.

Il laisse plusieurs filles, remarquablement mariées. Certaines alliances sont scellées par la politique : une fille épouse le procureur du roi au baillage, un Français nommé pour prendre en main une charge qui commande toutes les poursuites judiciaires d'une cité fraichement ralliée ; l'autre un noble savoyard, lieutenant du gouverneur de la ville ralliée ; un troisième lieutenant criminel du Chatelet de Paris, ; une quatrième un docteur en médecine ; les cinquième et sixième des patriciens de la ville.

Le nom s'éteint en 1525.

Hospitaliers et qu'elle faisait face au sud. Son jardin était de l'autre côté de la rue (Inventaire du Prieuré de Saint-Eusèbe, XVe siècle). Elle fut morcelée au commencement du XVIe siècle.

Le quartier de Saint-Eusèbe proprement dit est depuis longtemps la partie bourgeoise de la ville. Point de commerce; des maisons à portes cochères, des hôtels même, décorent plusieurs de ses rues. Sur la place s'élève l'antique église de l'abbaye et depuis prieuré de Saint-Eusèbe, centre du bourg, et dont le titulaire était seigneur censier de la paroisse avec l'évêque d'Auxerre dès les premiers siècles du moyen âge. Cette seigneurie s'étendait sur la vaste paroisse de Saint-Eusèbe, qui allait de la place Charles Lepère à la rue d'Eglény et de là aux murs de la ville du XIIIe siècle, du côté du sud-ouest, et longeait la rue du Temple dans toute sa longueur, pour revenir sur la même place Charles Lepère. Nous verrons successivement la pleine campagne qui, au temps de l'évêque saint Pallade, s'étendait au loin autour de l'abbaye, se couvrir de maisons, et l'abbaye restreindre ses jardins aux limites de celui du presbytère actuel. Nous grouperons ici quelques faits que nous n'avons pu rattacher à aucune rue en particulier.

Le four du Comte était au XIIIe siècle sur la paroisse Saint-Eusèbe, mais nous ne pouvons en préciser l'emplacement. Il y avait en 1317, au bourg de Saint-Eusèbe, une maison appelée Rome et que l'abbé de Saint-Germain avait donnée à bail à Isabelle la Lornesse (Cartulaire de Saint Germain, f° 118). La halle aux cuirs, qui appartenait en 1442 à Me Trouvé, était également dans ce bourg. Au même siècle l'évêque P. de Longueil attira auprès de lui un célèbre médecin nommé Jacques Lhoste, qui avait été médecin du pape Nicolas V. d'Alfonse roi d'Aragon, etc Il se bâtit une maison de pierre près de Saint-Eusèbe (Lebeuf, Corresp., I, 343). On peut croire que c'était la maison occupée par la pension Gaulon sur la place Saint-Eusèbe. On y voit encore des vestiges de constructions de ce temps.

I/ Jehan TROUVE

II/ Geoffroy I TROUVE

Avait acheté à Jean de Chalon, cte d'Auxerre, la maison dite de la Belle-Pierre au faubourg St-Eusèbe, pour 200L (1341)

III/ Geoffroy II TROUVE

Procureur au Baillage d'Auxerre (1380-1390), Second lieutenant au Baillage (1371)

X Ysabeau (ou Guillemette)

D'où :

- ***Germain, qui suit***
- ***Simon****, Célestin, 1409 à Marcoussis, Prieur de la Maison de Paris (1426-1460) étroitement liée à la famille royale (fondé par Charles V), établi aux Carmes derrière l'Arsenal (Quai des Célestins), Provincial général (source Lebeuf) (A Marcoussis, le château des Célestins (ancien château du Petit-Mesnil) occupe l'emplacement du monastère que Jean de Montagu, surintendant des finances de Charles VI, avait fondé en 1404 dans le voisinage de son château)*

1/ Germain TROUVE (v. 1430 - + 10 avril 1478)

Dit parfois « *le jeune* », Sgr des Crenelles [46], Licencié ès lois, garde du *scel* (1446-1458) ; lieutenant général au Bailliage d'Auxerre (Bailli Jean Régnier) ; conseiller au Grand Conseil de Philippe le Bon, qui fut parrain d'un de ses enfants vers 1473[47], puis procureur du duc au bailliage d'Auxois, ambassadeur du Duc, affecté à plusieurs missions diplomatiques….

[46] Fief urbain acquis en 1470 sur Guillaume Delongneau ; le fief des Crenelles était un fief urbain, assorti de droits (redevance annuelle de 40 bichets de blé froment et 20 bichets d'avoine, mesure d'Auxerre, à percevoir sur le minage de la ville, il avait la nomination de 4 mesureurs ou de la moitié si le nombre augmentait…). Aucun lieu de ce nom n'a été repéré. En 1515 une maison dite « des Crenelles » où habitait le détenteur du fief, existait dans la censive du chapitre d'Auxerre, paroisse Saint Regnobert. (Source BSSNHY, 1886, article sur le Minage d'Auxerre, et le fief des Crenelles)

[47] In « Mémoires pour servir à l'Histoire de France et de Bourgogne » (TII, Livre 1, p. 267): « Il est dit dans un compte de Claude L'abbé fini le 24 juin 1475 que Mgr le Duc fut parrain de l'enfant de Maitre Germain Trouvé, conseiller de mondit seigneur et Eslu d'Auxerre, et manda audit receveur de présenter de sa part au baptissement six tasses d'argent pesant six marcs d'argent, au prix de dix écus d'or le marc, et l'écu de 30 L. par lettres de mondit seigneur écrites à Dôle le 2 mars 1473. Jean Desbordes, bourgeois d'Auxerre, fut commère avec M. le Duc. Au compte de Régnault d'Aubenton, conseiller, receveur du domaine du comté d'Auxerre, il est dit que Me Germain Trouvé, licencié en Lois, fut institué par Mgr le Duc son Conseiller à Auxerre, pour estre et assister ès conseils, consultations et expéditions des besognes de Mgr le Duc, aux gages de 15 francs par an, par lettres données à Bruxelles le 11 juin 1466. Et au compte de Claude l'Abbé, finissant le 24 juin 1477, il est dit qu'il fut institué Conseiller du Roi, par lettres du 19 janvier 1476, Garde des Sceaux et Conseiller de son domaine d'Auxerre. Il mourut le 10 avril 1478. »

Ayant senti le vent tourner, il contribua finalement au retour d'Auxerre et du comté dans le camp du roi.

Il demeurait au bourg de Saint-Eusèbe[48].

X Jeannette DESBORDES [49]

D'où

- ***Edmone*** *(1460-1514 ou 1518) X 26 juillet 1478 à Auxerre, devant Boisart, notaire[50], Guillaume IV Le Clerc, sgr des Barres et de Sigougnes, procureur du roi à Auxerre (fils de Guillaume, et Isabeau de Pougues, et arrière-petit-neveu du Chancelier Le Clerc) ; elle lui apporte la Maison de la Belle Pierre à Auxerre.* [51]

- ***Laurence****, dame de La Rachonnière et des Granges, qui suivra*

- ***Ysabeau****, dame de la Rachonnière et des Granges (cf. infra) dame de Soulaines (à Venoy) (+1525) [52] X* ***Louis de Gaillard****[53], seigneur de Soulaines, par all. et de*

---

[48] CG89, N°18, p. 20 (AD 89) : Jean Gontier (+ av. 1411) époux de Jeanne, qui possède une maison au Bourg St-Eusèbe, devenue ensuite la maison de Mess. Germain Trouvé…

[49] Citée sous son seul prénom – Jeannette - dans une sentence de 1479 de réception à l'office de mesureur des grains à Auxerre, dont elle détenait avec ses enfants, à la suite de son mari, le droit de présentation de la moitié. Elle est citée sous son nom dans l'histoire du fief des Crenelles (BSSHNY 1886) : « 1479 : Germain Trouvé est mort, sa veuve, Jeannette Desbordes et ses enfants mineurs, ayant pour tuteur et curateur Denis Delaporte, licencié es Lois, avocat au Baillage, et Jean Desbordes, bourgeois (ndlr, sans doute son frère), marchand à Auxerre, sont investis du fief (des Crenelles) et font acte de possession en nommant mesureur de grains, Germain Crespain.… »

L'an 1555, le dernier de juillet, trépassa honorable homme maitre Jean des Bordes, (ndlr X Madeleine Ancelot ?) de la paroisse Saint-Renobert. lequel en son vivant avoit été élu d'Auxerre par l'espace de 51 ans, et étoit homme de bon esprit, fut enterré près son père devant le grand autel du côte de l'huis du dortoir, le 1er d'aoust.

[50] AD 89, E 375, folio 133 recto : Le 26 juillet 1478, devant Simon Boisart, notaire royal à Auxerre, Guillaume Leclerc, licencié es Lois, procureur du Roi en la même ville, a passé un contrat de mariage avec Edmonde Trouvé, fille de Germain Trouvé, licencié en Lois, élu pour le Roi en la ville, cité et comté d'Auxerre. Ce contrat de mariage est signalé dans un acte notarié passé le 15 mars 1506, devant Michel Armant, notaire à Auxerre.

[51] Cf. in « Dictionnaire de la Noblesse », La Chesnaye-des-Bois (article Le Clerc) : « Guillaume Le Clerc, IVème du nom, seigneur des Barres…..Il épousa Edmone Trouvé, d'une ancienne famille d'Auxerre, nommée ci-devant Inventi, laquelle a donné plusieurs conseillers au parlement de Bourgogne, entre autres Germain Trouvé en 1438 ; cette Edmone avait deux sœurs, l'une nommée Laurence, mariée à Jean de La Porte, d'abord Lieutenant criminel au Chatelet de Paris en 1490, ensuite Grand-Prévôt de l'Hôtel ; l'autre fut mariée à Jean Thiart (Ndlr : confusion probable avec Jeanne Coignet) , eyr, sgr de Mont-Saint-Sulpice, près Seignelay, Bailli d'Auxerre, mort sans postérité (?) ; il était l'ainé de la Maison connue aujourd'hui sous le nom de Bissy… »

[52] BM Auxerre, manuscrit 290M, (folio 26 verso) « En 1525, le jour des stigmates de Saint François, est décédée à Auxerre, en sa maison du bourg Saint-Eusèbe, Isabeau Trouvé, veuve de Louis de Gaillard et dame de Soleine à Venoy, laquelle a été

Villardisier (à Chamoux, Savoie, d'où sa famille, connue au XVIème, paraît originaire), lieutenant du Gouverneur d'Auxerre (Olivier de Coetmen, chambellan, sgr de Plestin, Capitaine de Fougères, fils de Rolland IV et Jeanne du Plessis-Anger)[54].

Tour de Villardisier, à Chamoux-sur-Gelon, Savoie

2/ Laurence TROUVE

(v. 1462 - ap. 1513) dame de Chambon [55] (terre venue de Jean Coignet) près d'Yèvres-le-Chatel, dame de La Rachonnière et des Granges, vendues avec sa sœur Isabeau en 1513**.**

Elle loue le four de Vermenton pour trois années le 19 février 1494. Elle loue avec ses sœurs Isabeau et Perrette trois pièces de la seigneurie de Chèvre-Roche (Chevroche, près Clamecy, même provenance Coignet) moyennant 9 livres, le 14 avril 1497.

---

inhumée auprès de son mari, dans la chapelle de Notre-Dame-des-Aventures, en l'église auxerroise des Cordeliers

[53] Mort en 1525, Lebeuf, p. 374 : « Il fut inhumé à Auxerre, au dehors de la grande porte de l'église des Cordeliers. C'est aujourd'hui le vestibule du cloître de ces religieux. Ysabeau Trouvé son épouse y fut aussi inhumée. Anciennement ce lieu avait la forme d'une chapelle nommée Notre-Dame des Aventures »

[54] BSSHNY 1901, pp. 182-448 : 1497 (E73) « Bail pour trois ans par Louis de Gaillart, mari de Isabeau Trouvé, et procureur de Perrette et Laurence Trouvé ses belles-sœurs, à Etienne Borot, marinier à Clamecy, du droit de pêche dans les trois pièces de rivière à Chévre-Roche (NDLR : Chevroche) à elles appartenant pour le prix de 9 LT par an. »

[55] Base D. Jeanson : Le Château-de-Chambon. Cne de Chambon-la-Forêt. Hommage du fief, terre, seigneurie et maison de Chambon, mouvant du duché d'Orléans, rendu aux mains du chancelier par Laurence Trouvé, veufve de Jean de La Porte, conseiller du Roy, lieutenant criminel de la prévosté de Paris, 4 septembre 1498 (A.N.-P 10, n° 229)….

X v. 1480, **Jean de LA PORTE (+1497),** Conseiller du Roi, Lieutenant criminel au Chatelet de Paris (1381)

Chambon-le-Chastel (45), château de la Luzerne

d'où :

Pierre de LA PORTE (v. 1500-…), conseiller puis président au Parlement de Paris[56]

X 21 novembre 1543, Jeanne de SAILLAT, d'où Eustache, qui lui succéda au Parlement, et Marie X Jean de Forests, sgr d'Angeliers et de Boissenay, établi en Puisaye

_____

[56] In « Recherches sur l'organisation du Parlement de Paris » : « Pierre de la Porte, reçu Conseiller le 27 novembre 1518 au lieu de feu Pierre Prudhomme. (Cf. Blanchard, Catal.p Al e[6b.) Fils de Jean de la Porte, avocat du roi au Châtelet, et de Laurence le Trouvé, il épousa Jeanne de Saillat. Le 21 nov. 1543, son fils Eustache lui succéda au Parlement. »

1513 : vente des Granges et de la Rachonnière par Louis de Gaillart, au nom de Laurence et Isabeau Trouvé, à Edme du Broc[57]

[57] Cahiers généalogiques n° 18 de la Société Généalogique de l'Yonne (art. Trouvé cité ci-dessus) fait référence à l'acte de vente : Archives du notaire auxerrois Me Armant (AD89, E 376), l'acte y figure sous le N° 372 (*consulté le 8/12/17*) – manuscrit sur papier, citant Loys de Gaillart, écuyer, sgr de Soulaines…Ysabeau Trouvé…Laurence Trouvé…Jean de La Porte…La Rachonnnière et les Granges, dépendances et droits attachés…Edme du Broc et Françoise Buxière. Il ne donne aucune indication sur l'origine de la détention par les sœurs Trouvé…

IIIème PARTIE – 1513 – DU BROC

1/ Edme du BROC

(1485-1547)

Eyr, sgr des Granges et du Nozet par acquisition en 1513, « marchand » à La Charité *(fils d'Huguenin, marchand, sgr de Boisrond (à Garchy, **voir cette notice**).*

Domaine de Bois-Rond (Garchy)[58]

Famille originaire du Brabant, qui fit souche en Nivernais au début du XVème siècle, par Joseph du Broc (*Dubrocq*), Maitre d'hôtel de Philippe de Bourgogne, comte de Nevers et duc de Brabant ; puis François-Jacob (1420-1462), archer et homme d'armes en la compagnie de Jehan de Bourgogne, comte de Nevers ; puis Huguenin.

Edme acquit presque simultanément Les Granges et le Nozet à Pouilly ***(voir notice Le Nozet).***

En Brabant puis en Nivernais *: « De gueules à deux lions mornés, affrontés d'or, au chef cousu d'azur, chargé d'une rose d'argent entre deux étoiles d'or ».*

X Françoise BUXIERE (ou de LA BUSSIERE), dame de Précy (Cher, près Sancergues) en pie (…-1566 à Nevers) *(fille de Jean, eyr, sgr de Précy, Montbenoit (Pougny) et du Jarrier (La Celle-sur-Loire) en pie, Châtelain de Donzy et de Saint-*

---

[58] Domaine ayant appartenu ultérieurement aux moines bénédictins de N.-D. du Pré à Donzy

Vérain, procureur de Jehan de Bourgogne, duc de Brabant, comte de Nevers et baron de Donziois, garde du scel de la prévôté de Donzy, lui-même fils de Jean, sgr de Précy et Montbenoit et Agnès Baudu, d. du Jarrier ; et de Guymon Quarré, ou de Marguerite Bourgoing…)

Le 12 avril 1513, les époux du Broc, qui demeuraient à la Charité-sur-Loire, achetèrent, moyennant 630 livres tournois, la terre, justice et seigneurie de la Rachonnière et des Granges qui appartenaient à deux sœurs : Laurence Trouvé, veuve de Jean de la Porte, lieutenant criminel de la prévôté de Paris, et Ysabeau Trouvé, épouse de Louis de Gaillard, écuyer, seigneur de Soleines, près Auxerre.

Le 13 décembre 1546, ils avaient réglé le partage de leurs biens entre leurs trois fils : François, qui eut le Nozet, Guillaume, qui eut les Granges et Pierre, d'où d'interminables procès.[59]

D'où :

- *François, eyr, seigneur du Nozet* ***(v. cette fiche)***
- *Pierre (1521/-1568), curé de Suilly-la-Tour, chanoine d'Auxerre*
- ***Guillaume, qui suit, auteur de la branche des Granges***

[59] Les auxerrois d'avant 1600 (Pierre LE CLERCQ) :

- Le 03/12/1546, a été fait une donation sous forme de partage par Edme DUBROC et sa femme Françoise de LA BUSSIERE, ceci au profit de leurs trois enfants survivants nommés François DUBROC, Guillaume DUBROC et Pierre DUBROC. Cette donation est signalée dans la transaction conclue le 14/12/1566, devant Pierre LECLERC, notaire à Auxerre, entre ledit Guillaume DUBROC et son neveu François DUBROC, fils dudit François DUBROC (A.D.Yonne, 3 E 6/324).

- Le 14/12/1566, devant Pierre LECLERC, notaire à Auxerre, en présence de maître Edme LIGER, procureur au bailliage et siège présidial d'Auxerre, et de maître Jean de LA MEULLE, demeurant à Nevers, sont comparus d'une part le noble homme maître Guillaume DUBROC, seigneur des Granges, docteur en droit et lieutenant criminel d'Auxerre, accompagné de son épouse Edmée de LA FONTAINE, et d'autre part son neveu le noble homme François DUBROC, seigneur du Nozet, et receveur général des tailles et aides du Nivernais, fils de feu François DUBROC (frère aîné dudit Guillaume DUBROC),lesquels ont transigé entre eux pour clore le procès les opposant à propos de la donation en forme de partage faite le 03/12/1546, par les défunts Edme DUBROC et Françoise de LA BUSSIERE, son épouse, au profit de leurs trois enfants survivants, à savoir ledit défunt François DUBROC, ledit Guillaume DUBROC et Pierre DUBROC, chanoine d'Auxerre, et à propos de la succession des défunts Jean DUBROC l'aîné et Jean DUBROC le jeune, chanoines d'Auxerre eux aussi (A.D.Yonne, 3 E 6/324).

2/ Guillaume du BROC

Dit « Couroy» (1520-1584)[60] ; Eyr, sgr des Granges, docteur ès droit, Conseiller du Roi, lieutenant et juge magistrat criminel au bailliage et siège présidial d'Auxerre. Il succéda à son beau-père François de la Fontaine, comme lieutenant criminel au bailliage d'Auxerre (1564-82). De 1552 à 1561, il est qualifié « avocat au siège présidial d'Auxerre ». Il semble qu'il fut poursuivi pour ses sympathies protestantes[61], banni et ses biens confisqués. La vente des Granges quelques années plus tard, est à resituer dans ce contexte.

X **Edmée de LA FONTAINE**, dame de Junay, près Tonnerre (1530-1605) *(fille de François, co-sgr de Junay et de Pommard, sgr d'Egriselles en pie, Lieutenant général criminel au baillage d'Auxerre, et Guillemette Ferroul, elle-même fille de Germain, co-sgr de Junay et de Pommard, et de Jehanne Gontier)*

[60] Marolles, p. 436 ; Hommages rendus au duc de Nevers : 1575 : « Messire Guillaume du Broc, docteur ès droits, seigneur des Granges, conseiller du Roi, lieutenant général criminel au bailliage d'Auxerre, pour la seigneurie des Granges, près la Rochonnière, en la paroisse de Seuilly-lez-Donzy ; page 271 : 1575 : Aveu et dénombrement rendu par Guillaume du Broc, docteur ès droits, seigneur des Granges, pour la seigneurie des Granges, en la paroisse de Sully. »

[61] Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne (Année 1904. 58e Volume) :

- Arrêt du Parlement déclarant *« Guillaume du Broc, lieutenant criminel au bailliage d'Auxerre, suspendu de son office et statuant qu'il sera plus amplement informé de la faveur, ayde d'argent, revelation et advertissement que ledit du Broc a prêtés aux rebelles ». L'accès d'Auxerre est interdit à du Broc qui est élargi sous conditions. L'arrêt est rendu sur « acte faict par le pénitencier de l'église d'Auxerre » et sur procès-verbal, daté du 19 septembre 1568, « de maistre Jehan Bouchard, conseiller du Roy et maistre des requestes ordinaire de son hostel, commis par le Roy pour l'exercice de la justice du bailliage d'Aucerre »* (7 mai 1569) (Arch, nation., X2* 138).

- AN - Arrêt des Grands-Jours de Troyes condamnant pour faux, Guillaume du Broc, lieutenant criminel au bailliage d'Auxerre, au bannissement perpétuel hors du royaume et à la confiscation de ses biens (15 déc. 1583).(Arch, nation., X2* 143).

- AN - Arrêt du Parlement accordant à Guillaume du Broc, ancien lieutenant criminel au bailliage d'Auxerre, à cause de « son vieil âge » et de l'indisposition de sa personne, un nouveau délai de deux mois avant de satisfaire à l'arrêt, du 15 décembre précédent, des Grands-Jours de Troyes qui le condamne au bannissement (3 mars 1584). (Arch, nation, X8* 144).

3/ Edme du BROC (?...-1591)

Dernier seigneur des Granges (Hom. en 1584) de cette lignée, conseiller du Roi en la prévôté d'Auxerre.

X 21 mai1582 [62] **Marie LEFÈVRE** ou FEVRE *(fille de Jehan…)*

D'où : [63]

- *François*
- *Edmé*
- *Marie*

Vente des Granges à Jacques de Forgues en 1591, (par les héritiers de Guillaume du Broc ou par la Justice après saisie)

---

[62] AD 89 3-E-6/39: Contrat passé devant un notaire de Molesmes (Inventaire d'Edme Bargedé, 1669)

[63] Acte de partage de la succession d'Edmé DUBROC, seigneur des Granges, conseiller du roi en la prévôté d'Auxerre et de Marie LEFEVRE, sa femme, établi par maître Hélye MARMEROT, notaire à Auxerre, le 23 février 1591. Les enfants vivants issus du couple sont : François, Edmé et Marie (A.D.Y. 3 E 7/310).

IVème PARTIE : 1591 – FORGUES – LA CHASSEIGNE

A compter du début du XVIIème siècle, l'ancien château dit de la Rachonnière, prend le nom du nouveau seigneur des Granges, avec le fief correspondant, auquel est associé celui de Pougny. On l'appellera aussi « Forgues-les-Granges ».

On sait peu de choses de Jacques de Forgues, d'une famille béarnaise, sinon qu'il s'est enrichi, sans doute dans la recette des impôts (aides et tailles), dans la région de Gien ou dans celle de Clamecy. Il est en effet cité dans quelques décisions du Conseil d'Etat.

1/ Jacques de FORGUES (+ v. 1610)

Sgr des Granges, Forgues (ou « Forgues-les-Granges »), et Poigny (Pougny), secrétaire du duc d'Anjou, Receveur des aides et tailles, Receveur du Parisis des Epices, Secrétaire ordinaire de la Chambre du Roy[64] ; acheteur des Granges en 1591.

(Fils de Ramonet de Forgues, marchand à Pau, sgr de Moncla, en Vic-Bilh, et de Johannetta de Lucq ; sa petite-nièce, Marguerite de Forgues a épousé le célèbre Pierre de Marca, historien béarnais, devenu prêtre après son veuvage, puis évêque de Couserans, Archevêque de Toulouse et Archevêque nommé de Paris)

[64] Cité comme adjudicataire de différents impôts en Nivernais dans un Arrêt du CE du 5 octobre 1595 (in : Inventaire des arrêts du Conseil d'Etat – Henri IV) et à nouveau en 1609 pour un litige ; ou encore en 1605 : Arrêt ordonnant à Me Jacques de Forgues et à Raymond Lescuyer de faire transférer en la Conciergerie de Paris, Benoit l'Homme, qu'ils ont fait emprisonner à Gien, attendu qu'il y a procès entre eux, pendant au CE

En Béarn *: « d'or à trois canettes de sable »*

Blason peint dans la chapelle des Granges : « *écartelé aux 1 et 4 d'or, à trois canettes de sable* (qui serait de Forgues); *et aux 2 et 3 d'or, à trois chevrons d'azur,* (qui serait Léveillé) ».[65]

(Nota : information à confirmer ; ces armes, telles que décrites par Soultrait dans son article sur les Granges dans Epigraphie Héraldique, ont une certaine parenté avec celles des sires de Forgues en Lavedan (« d'argent à trois corbeaux de sables posés deux et un ») issus des ancien vicomtes aquitains de Lavedan, dont Marguerite de Forgues se disait issue, ce qui paraît une prétention un peu audacieuse pour une famille de marchands de Pau…)

X **Paule LEVEILLE** (ou L'EVEILLEE) *(fille ou sœur de Jean Léveillé X Marie Berthault)*

(Un Jean Léveillé est marchand à La Charité à cette époque X Louyse Berthault, elle-même fille de Philippe, de La Charité et Judith Mithiey ; une fille Anne ou Louise, née à La Charité X Pierre Perrinet, de Beauregard (Uzay-le-Venon) en Berry, avocat en Parlement, protestant, de la famille sancerroise des Perrinet du Pezeau et de Jars – ***voir notice Faulin*** *– ; et un fils Philippe, né le 6 février 1639, au registre protestant de Varennes-les-Narcy)*

D'où :

- *Judith de Forgues*[66]*, abbesse des Cordelières de Saint-Marcel (Paris) (prof. en 1603)*

---

65 Soultrait, Epigraphie héraldique : Le château des Granges, construction du XIVème siècle entourée de fossés, remaniée du temps d'Henri IV, renferme une chapelle embellie de peintures murales de style italien, au milieu desquelles se voient la date 1605 et deux écussons écartelés aux 1 et 4 d'or, à trois canettes de sable; et aux 2 et 3 d'or, à trois chevrons d'azur. La terre des Granges appartenait en 1605 à Jacques de Forgues, secrétaire de la chambre du roi, mari de Paule Léveillé, il est donc à peu près certain que les écussons de la chapelle sont aux armes de ce personnage, sur lequel nous manquons de renseignements, sachant seulement qu'il eut deux filles [ndlr : en fait 3, avec Judith l'Abbesse, cf. infra] : Renée, mariée d'abord à N. Fradet, d'une famille noble de Bourges, puis à N. Durand, lieutenant criminel au siège de Bourges ; et Claude, femme de Louis de La Chasseigne, écuyer, seigneur d'Uxeloup et de Rosemont, d'une famille nivernaise dont nous avons parlé ci-dessus.

66 Gallia Christiania : « Judith de Forgues, filia Jacobi Equitis domini des Granges, Poigny et aliorum locorum ex Paula L'Eveillé……. Profession en 1603»

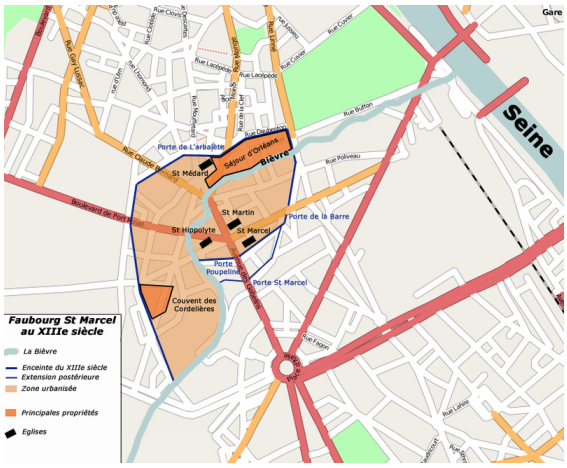

Ruines des Cordelières (religieuses de Sainte-Claire) de St-Marcel à Paris

(Hôpital Broca, Paris XIIIème)

- ***Claude de Forgues, dame des Granges, qui suivra en 2bis***

- ***Renée de Forgues, dame de Forgues, qui suit***

2/ Renée de FORGUES

Née vers 1580, Dame de Forgues et Pougny [67], est à l'origine de la branche des La Chasseigne, sgrs de Forgues, Pougny et Villargeau, via Henry Le Bègue de Villemenard***...(voir ces notices)***

(*cf. La Thaumassière et Roglo*)

---

[67] Archives du Cher, série E, page 165 : « Dame Renée de Forgues, veuve de noble homme et sage maitre Claude Fradet, écuyer, seigneur de Chappes, conseiller du' Roi, lieutenant général et magistrat criminel à Bourges, demeurant paroisse Saint-Ursin, cède à prudent homme Étienne Fortier, marchand, demeurant à Bourges, tout ce qui lui appartient du revenu de la terre et seigneurie de Chappes ; la présente cession faite moyennant la somme de 1,100 livres tournois ; sur laquelle somme ledit Fortier a payé comptant, en quarts d'écu et autre monnaie ayant cours, la somme de 500 livres tournois ; le surplus devra être payé à la fête de Saint-Martin d'hiver prochaine (folio 71). »

- Même source, page 183 : Antoine Basseville, maître maçon et tailleur de pierre, demeurant à Bourges, paroisse de Saint-Pierre-le-Marché, promet à noble homme maître Pierre Bengy, seigneur du Nuisement et de Visy, conseiller du Roi, juge magistrat et lieutenant général criminel au bailliage de Berry et siège présidial de Bourges, curateur d'Antoine Fradet, sieur de Chappes, et comme maître des actions de damoiselle Claude Fradet, sa femme, enfants du premier lit de feu Claude Fradet, sieur de Chappes, conseiller du Roi, lieutenant juge magistrat criminel à Bourges, et à noble homme maître Pierre Durant, aussi conseiller et plus ancien avocat du Roi au bailliage et présidial, et à damoiselle Renée de Forgues, son épouse, comme tuteurs de Renée, Claude et Marie Fradet, enfants du second lit dudit défunt sieur de Chappes, demeurant à Bourges, de faire audit lieu de Chappes toutes les réparations de maçonneries indiquées' dans le devis joint à l'acte…

X 1 **Claude FRADET**, sgr de Chappes, aux portes de Bourges, lieutenant criminel à Bourges, (qui avait épousé en 1ère noce, Marie Maugis) **,** Sgr de Forgues et Pougny (séparés des Granges), cap. au régt. D'Enghien, mort au siège de Perpignan (1642), *(fils d'Antoine Fradet et Claude Bidault)*

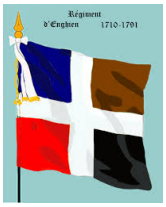

En Berry *: « "D'or à trois fers de pique de sable"*

3/ Esmée FRADET, dame de Forgues et Pougny

X1 1652 **Henry LE BEGUE**, vcte de Villemenard, président au Présidial de Bourges, maire de la ville (à Saint-Germain du Puy, près Bourges) (*fils de Philippe et Henriette Bolacre)*, sp

(H. le BEGUE, marié trois fois, a une fille Marie, de son premier mariage avec Anne Gibeuf, elle épousera Hiérosme de la Chasseigne, cf. infra)

X2 **Pierre DURAND (1570-1652)**

Premier avocat du roi au présidial de Bourges, Trésorier de France, maire de Bourges (1643), sgr de Forgues et de Pougny par all., et le Coutant, propriétaire de l'Hôtel Cujas à Bourges, actuel **Musée du Berry** *(fils de Pierre, procureur au siège présidial, et Jeanne Duvergier)*[68]

---

[68] Sur Pierre Durand : BNF, OCLC 466591837 : 1637 : « Factum pour Me Pierre Durand et damoiselle Renée de Forgues, sa femme, et damoiselle Claude de Forgues, veuve de Louis de la Chassaigne…, sieur des Granges, contre Me Claude Sauvat et demoiselle Renée Moreau, sa femme »

- La Thaumassière : 1643 : Pierre Durand, eyr, sgr de Forgues, Pougny et le Contaut, conseiller du Roi, Trésorier général de France à Bourges, porte ; « d'azur, à la fasce en devise d'or, accompagnée de deux oiseaux affrontés d'argent en chef, et d'un croissant montant en pointe, surmonté d'une alliance de mesme » ; Avocat du Roi à Bourges : Pierre Durand fut reçu en 1615 en la place du Sieur Labbé ; Page 57 : élus conseiller du Roi : Pierre Durand, sieur de Forgues

- Histoire du Berry, par Philippe Labbé, page 149 : continuation des maires de Bourges : 1643 : Pierre Durand, Escuyer, sieur de Forgues, Pougny et le Contant, Conseiller du Roi et Trésorier général de France, est élu Maire

Hotel Cujas – Musée du Berry (Bourges)

D'où

- *Renée Durand (°1619), sp*
- *Pierre Durand (°1621), sp*

2bis/ Claude de FORGUES

Née vers 1580, dame des Granges *(fille de Jacques et sœur de Renée)*

X **Louis de LA CHASSEIGNE** (° v. 1580)

Bon de Givry en pie, Procureur fiscal de la Chambre des Comptes du Nivernais (1580) ; en 1606, il porte le nouvel évêque de Nevers, Eustache du Lys, en sa qualité de baron de Givry, avec les barons de Druy (Marion), Cours-les-Barres (Guillemin) et Poiseux (Avantois).[69]

(fils de Christophe, sgr de Rosemont et Uxeloup, Président de la Chambre des Comptes de Nivernais, Grand-Maître des Eaux et Forêts du duché, lui-même fils de Michel, notaire et praticien à Nevers ; et d'Anne de Roffignac)

Famille originaire de St-Parize-le-Chatel, ayant occupé des charges aux Comptes du Duché, et ayant acquis de grands biens en Nivernais, et notamment : Rosemont, Luthenay, Uxeloup, La Vesvre, La Verrière, Sermoise, Bois, Charpaigne, Gâgogne ; Baron de Cours-les-Barres, Givry et Luzarches.

[69] « Cérémonial suivi pour la joyeuse et solennelle entrée de Mgr Eustache du Lys…1606 » (par J. Charrier, 1914)

En Nivernais *:« d'azur à la fasce d'argent, chargée d'un lévrier courant de sable, colleté d'argent, cloué de gueules et accompagné de trois glands d'or posés deux en chef et un en pointe »*

D'où not. :

- *François (1621-1676 [70]) [71], eyr, cité comme sgr des Granges, y demeurant (1673)*
- ***Hiérosme, qui suit***
- *Jehan, sgr de la Chasseigne et des Granges (1652) [72] ?*

3bis/ Jérôme de LA CHASSEIGNE (v. 1620 - + avt 1693) [73]

Sgr de la Chassaigne, Rosemont, Luthenay, Uxeloup ; sgr des Granges, Pougny, Le Comptant, Villorgeau (= Villargeau), Sessaigne (= Seigne), la Cochonnerie (= La Rachonnière), le Vernoy. Lieutenant d'une Cie de cavalerie du régiment de La Ferté.

Celui que Bussy appelle cavalièrement « Givry, bourgeois de Nevers… »

*(**Nota** : ce sont les terres formant le grand ensemble foncier des Granges, qu'il réunit par son mariage et qui perdurera à l'époque contemporaine)*

X v. 1660 **Marie LE BEGUE de VILLEMENARD, dame de Forgues et de Pougny** (1640) **[74]** *(Fille d'Henry, vcte de Villemenard, sgr de St-Germain-du-Puy, Maire de*

---

[70] AD 58 – Fiches Flamare : 1676, Suilly, inhumation de François de La Chasseigne, sgr des Granges

[71] Marolles 1673 : François de La Chasseigne, écuyer, seigneur des Granges, y demeurant, paroisse de Suilly-la-Tour, contre Mre Joseph Chauveau, lieutenant au bailliage de Pouilly

[72] AD série B, inventaire par Flamare, Tome II, p. 5 « 1652 - 18 juin : Jean de La Chasseigne, écuyer, seigneur dudit lieu et des Granges, contre noble Philbert Roux, trésorier de France à Moulins

[73] Marolles : 1652 : Me Claude Luzy, notaire royal et procureur au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, contre Jérôme de La Chasseigne, chevalier, seigneur dudit lieu ; - 18 juin : Jean de La Chasseigne, écuyer, seigneur dudit lieu et des Granges, contre noble Philibert Roux, trésorier de France à Moulins ; 1656 : Etienne de Conor, écuyer, seigneur du Château, contre Jean et Jérôme de La Chasseigne, écuyers, seigneurs dudit lieu, Rosemont, Uxeloup et autres lieux ; 1667 : Jérôme de La Chasseigne, écuyer, seigneur de Rosemont, Luthenay, Uxeloup et autres lieux, contre messire Nicolas de La Chasseigne, prêtre, chanoine en l'église Saint-Cyr de Nevers ; 1680 - Jérôme de La Chasseigne, écuyer, seigneur de Rosemont et Uxellou, demeurant audit Uxellou, contre messire Gabriel des Crots, chevalier, seigneur baron de Neuvy-le-Barrois ;

Bourges, et d'Anne Gibieuf) (Henry Le Bègue avait épousé en troisième noce : Esmée Fradet, fille de Claude, sgr de Chappes en Berry, et de Renée de Forgues, dame de Pougny, sœur de Claude – cf. supra). Partage ses biens entre ses enfants, étant veuve, en 1695

Château de Villemenard, à St-Germain-du-Puy (18)

4/ Louis-Balthazar de LA CHASSEIGNE (1670 [75]-1710[76])

Chvr, sgr des Granges et de Forgues

X 1699, chapelle du château des Granges, **Jeanne de LESPINASSE [77](+ 1760[78])** *(fille d'Augustin de Lespinasse, sgr de Garchy, Mannay (Vielmanay), Chailloy (Suilly), Montclavin (Garchy), les Pivotins (Vielmanay), et de Jeanne Le Boucher de la Beaume)* - ***voir la notice sur cette famille*** -

(X1, Louis-François Simon, sgr de Brinay (en Berry) *(fils de Louis)*

5/ Lucie de LA CHASSEIGNE (1707- 1756[79])

Les Granges sont vendues au moment de leur mariage.

X 1730 à Bagneaux, **François-Antoine BAUDRON de LA MOTHE** *(fils de Grégoire, Bourgeois de Paris, marchand, fermier du Prieuré de La Charité, fermier des*

---

74 Lettres à terrier pour Marie Le Bègue, veuve de Me Hiérosme de La Chasseigne, chevalier, seigneur des Granges, Pougny, le Comptant, Villorgeau, Sessaigne, la Cochonnerie (= La Ronchonnière), le Vernoy et autres lieux. (Paris, 2 janvier 1693.)

75 AD 58 – Fiches Flamare : 1679, Suilly, Baptême de Louis-Balthazar, fils de Jérôme et Marie Le Bègue

76 AD 58 – Fiches Flamare : 1710, inhumation, en présence de son frère Joseph-François et de François de Lespinasse, son beau-frère

77 **AD 58 – Fiches Flamare** : 1693, chapelle du château des Granges, Mariage de Louis-Balthazar, chevr, sgr des Granges et de Forgues (29 ans) (fils de défunt Jérôme, sgr de Rosemont et Uxeloup et Marie Le Bègue) avec Jeanne de Lespinasse (vve de Louis François Simon, sgr de Brinay)

78 **AD 58 – Fiches Flamare** : 1760, inhumation de Jeanne de Lespinasse, veuve de Louis-Balthazar de La Chassseigne

79 AD 58 – Fiches Flamare : 1756, inhumation de Lucie de La Chasseigne (49 ans)

châtellenies de Donzy et de Chateauneuf, fermier des forges de l'Eminence-Champdoux, sgr de La Motte-Josserand) …

A Paris et en Nivernais *: « D'azur, au lévrier rampant d'argent, accompagné en chef de deux pommes de pin versées d'or. »*

(Parenté avec les armes de La Chasseigne….)

D'où :

- *Edmée-Angélique Baudron* (1741-1823 à Pougny), dominicaine
- *Alexandre-François Baudron, chvr, sgr de* ***la Mothe-Josserand*** ***(voir cette notice)***

Vente des Granges aux Grassin-Angenoust vers 1730

IVème PARTIE : 1730 – GRASSIN

A Sens *: « de gueules à trois papillons d'or »*

Vieille famille de Sens, Seigneurs de Dongers (Augers en Brie), le Vaudrey, puis Vicomtes de Sens ; bienfaiteurs des Cordeliers de Sens ; fondateurs du Collège des Grassins à Paris[80] ; la branche de Joseph, qui suit, était établie à Provins.

1/ Joseph GRASSIN (Né le 21 Juillet 1676 à Provins-St-Pierre)

Sgr de Dongers, Vaudrey, **la Rachonnière et les Granges ; Suilly et Magny**, acquis avec sa femme vers 1730 *(fils de Christophe, Eyr, Sgr de Dongers, Vaudrey et La Grange-Seval par all., cap. d'Infanterie dans le régiment de la Reine, gentilhomme ordinaire de Gaston, duc d'Orléans (…-1680), inhumé dans l'église des Jacobins de Provins, lui-même fils de Laurent IV, sgr de Dongers, Vaudrey… et d'Isabelle Bernard ; et de Catherine Le Rat, elle-même fille de Pierre Le Rat[81], Ordinaire de la musique du duc d'Orléans, Officier de la musique de la reine, sgr de la Grange-Seval (= la Grange de Sénart, aux religieuses d'Yerres…)*

X1 9 aout 1715, **Marie-Agathe ANGENOUST** *(fille de Jacques Angenoust, sgr de Birouy – sans doute dans l'Aube - et de Bouy (Marne ?), et de Jeanne-Agathe Thiboust de Berry),* d'où Anne, ci-dessous

[80] Le collège des Grassins sur la montagne Sainte-Geneviève, à Paris fut fondé en 1569 par Pierre Grassin, sieur d'Ablon, Conseiller au Parlement par testament. Situé dans l'actuelle rue Laplace (anciennement rue des Amandiers), il se composait, à l'origine, d'un principal et de six grands boursiers, étudiants en théologie ayant déjà subi un examen, plus six petits boursiers d'humanités et de philosophie (artiens). Chacun des grands boursiers, suivant le vœu du premier bienfaiteur, avait à surveiller les études de deux élèves de la catégorie suivante. L'archevêque de Sens avait à nommer ces boursiers, et il devait les prendre de préférence parmi les pauvres écoliers de son diocèse. Il fallait que le principal fût docteur régent licencié, ou au moins reçu bachelier en la faculté de théologie de Paris.

[81] AN/ Z 511 : Maison de la Reine, Etat des Officiers 1647-1663 : Pierre le Rat était fils de Pierre, payeur des offices de la prévôté de l'hôtel, et Edmée Le Soing, et frère de Gabriel, Jacques, et Charlotte

X2 1726 **Charlotte POCHON** *(fille de Maximilien, sgr de Gray, et Espérance Ancel), sp*

2/ Anne Thérèse GRASSIN et Charles de PERCY (v. 1720 - + ap. 1789 et avt. 1792)

Dame des Granges, Suilly et autres lieux [82]

X **Charles Mary de PERCY (1710-1782 Percy)**

Seigneur de Grégy, Chevalier de Saint-Louis, commandeur de Saint-Etienne de Toscane. Il mourut en juillet 1782 en son château de Percy, à l'âge de 70 ans.

*(fils de Antoine-Guillaume**,** sgr de Montchamps, du Halley, de Montchauvet et d'Arclais (1663-1753), descendant en ligne directe des grands Percy normands ; Commandeur de l'ordre de Saint-Etienne de Toscane, secrétaire des commandements de S.A.S Marie Anne de Bourbon, princesse de Conti ; et de Marie Françoise Suzanne de La Lande), sp*

***En Normandie** (aussi Ctes de Northumberland) : « de sables au chef édentelé d'or »*

Château de Percy (St-Charles-de-Percy, Calvados)

(Charles de Percy construisit entre 1778 et 1782, à proximité immédiate du château, une église dédiée à Saint Charles Borromée. Son clocher a été entièrement restauré en 2009-2010)

[82] Armorial 1789, des représentants de la noblesse aux Etats : Dame Anne-Thérèse-Françoise Grassin, comtesse de Percy, dame des Granges, Suilly et autres, représentée par E. de Damas-Crux.

Derniers seigneurs des Granges, la Rachonnière, Suilly et Magny, vendus en 1792 par les héritiers d'Anne Grassin [83]

Acquéreur :

Guillaume GUILLERAULT dit « de VILLEROC », (1747-1823), Avocat en Parlement, bailli de Pouilly, sgr de Villeroc (ou Villerot à Alligny ?) *(fils de Guillaume, sgr de Villeroc, notaire et procureur fiscal à Pouilly, puis Bailli, et de Jeanne Fillon)* acheteur des Granges en 1792 ; il aurait acheté également les droits indivis détenus par Charles Angenoust et consorts.[84]

X 1772 à Brinon-sur-Saudre, **Véronique CIRODDE** (1754- …) *(fille de François, procureur, juge à Vailly-sur-Saudre, et de Françoise Thérèse Fusy)*, d'où postérité aux Granges….

[83] Charles Angenoust (1744-1809), fils du frère de Marie-Agathe Angenoust, femme de Joseph Grassin, officier aux Gardes du Corps, Col. de Cavalerie X Nicole Charlotte de Mesgrigny

[84] AD 58 (fiches manuscrites Flamare) : « Charles Angenoust…vend à Guillaume Guillerault et à Hélène Romaine Capitan, son épouse, la moitié indivise de la terre et seigneurie des Granges, comprenant deux châteaux avec leurs fossés, trois domaines…etc…héritiers d'Anne Grassin, leur cousine….

X2 30 jan 1776, Pouilly, Hélène Romaine CAPITAN(T) (+ 1836) *(fille d'Edme et Anne Romaine Leclerc)*

_____